



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2021

N°2021-12-02

**Présents :** Mesdames, Messieurs Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Robert BOSSON, Pascale BURNIER, Catherine MOUCHET, Gabriel LYONNET, Steve BONNARD, Séverine BALSAT, Alain BARATAY, Kris AILLAUD, Marie-Christine BELLUZZO, Natasha LAVY, Jean-Michel RAVEL, Guylaine PITTET, Sonia SABOUREAU-RASCAR, Marie-Laure CHARDON, Jérôme LAYAT, Yannick CHARVET, David BOZON, Lucile COTTY, Jean COMBETTE.

**Absent.e.s excus.é.es et représent.é.es :** Mesdames, Messieurs Jean-Marc PEUTET représenté par Danielle COTTET, Brigitte SOFI représentée par Catherine MOUCHET, Bénédicte DONSIMONI représentée par Robert BOSSON, Aurélie MARCHAND représentée par Séverine BALSAT.

**Absents excusés :** Messieurs Giovanni LEONE DE MAGISTRIS, Laurent RUIZ.

**Assiste :** Brice FUSARO, Directeur Général des Services

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h44.

## 1 - Approbation du compte-rendu du 25 novembre 2021

Approuvé à l'unanimité.

## 2 - Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

Madame Danielle COTTET.

## 3. - Information, actualités sur les commissions communales, intercommunales, structures intercommunales

### - Allée de la gare

Un habitant souhaite acheter un terrain communal, allée de la gare, sur une dimension d'environ 180m<sup>2</sup>. Les Domaines de France l'estime à environ 200€ du m<sup>2</sup>.

Alain BARATAY : est-ce qu'il serait intéressant de garder un peu de terrain, notamment sur la route, pour des projets à venir, notamment dans le cadre d'un éventuel développement ferroviaire à l'horizon 30 ou 40 ans ?

David BOZON : est-ce que à un avenir proche ou lointain, un projet pourrait voir le jour sur ce terrain ?

Danielle COTTET : la route est déjà large.

Le Maire : non, il n'y a pas de projets de prévu. Il n'y a plus rien à la commune dans l'environnement proche. La SNCF a tout vendu également. Il n'y a pas de plateforme logistique proche. L'intérêt est limité. Les flux s'organisent plutôt vers la gare de Machilly. Si la négociation aboutie, le projet devra être voté en Conseil municipal.

Accord de la municipalité pour poursuivre les négociations, moins une opposition et 3 abstentions.

### - Séance CAUE pour la Cure

La séance se tiendra en Mairie, demain, le 3 décembre, à 14h30.

### - AG de la MJC des Voiron

La séance s'est bien passée. Gabriel LYONNET a fait une communication, en séance, sur le projet d'installation de la MJC au sein de la Cure.

Le bureau a été reconduit. La MJC va demander une hausse de la subvention municipale, pour 2022. Il y a une baisse des adhérents, surtout sur la tranche des adultes.

La MJC remercie la municipalité pour son soutien.

#### - **Conférence sur le classement des documents**

La conférence s'est tenue ce jour. Elle s'est bien passée. Une vingtaine de personnes, membres du Club l'âge heureux, ont participé.

#### - **Décorations de Noël**

Les décorations sont très belles. Les retours de la population sont très positifs.

Le calendrier de l'avent a débuté, les deux premiers panneaux ont été installés, rue des Allobroges.

Il faudra remercier les services techniques pour le travail effectué.

#### - **Club de football**

Une séance de travail a eu lieu lundi dernier, pour l'installation des vestiaires. La réflexion suit son cours.

#### - **Protocole COVID**

La Mairie s'interroge sur le maintien du goûter de Noël, le 11 décembre. Pour l'instant, rien n'interdit l'événement. A voir si la situation et le protocole évoluent.

Deux classes ont été fermées ce jour et il y a un cas à l'école maternelle. Les élèves devront présenter des tests négatifs pour revenir dans les établissements.

#### - **Commission Scolaire**

La prochaine séance se tiendra dans le courant du mois de janvier. La date est en cours de calage.

#### - **Travaux**

Rue des Allobroges vers le carrefour avec la route de la Cave aux Fées, il y a des travaux en cours, menés par Annemasse Agglo, pour corriger des défauts dans les canalisations, sur 200 mètres linéaires. D'autres travaux auront lieu au Bourgeau pour réparer les conduites d'eaux pluviales, dès mardi 7 décembre. Une information sera effectuée par l'entreprise.

Le 1<sup>er</sup> décembre, une séance publique s'est tenue concernant la route des Tattes. La séance s'est bien passée. Globalement, les habitants comprennent l'intérêt du projet. Un rendez-vous est fixé sur place, pour présenter ce dernier.

#### - **Démolition site MJC**

Le marché a été mis en ligne lundi. Une visite a eu lieu, sur site, ce jour. Les entreprises doivent remettre leur dossier d'ici le 13 décembre.

#### - **Radar pédagogique**

Il a été posé cette semaine, en face de la mairie. Il fonctionne bien.

#### - **Transport public**

Une communication, conçue par TP2A, est prévue pour expliquer la nouvelle organisation des transports en commun sur la commune. La communication sera diffusée soit cette fin de semaine, soit début de semaine prochaine sur

plusieurs supports : Facebook, site mairie, presse, commerçants (affiches à préparer), arrêts de bus.... La réflexion a été menée par Annemasse Agglo et TP2A.

- **Commémoration de la guerre d'Algérie**

La cérémonie se tiendra dimanche 5 décembre, à 11h30, au monument aux morts.

- **Police intercommunale des Voirons**

Une réflexion est en cours pour renforcer la sécurité dans le massif des Voirons.

#### **4 – Délégation de signature à M. le Maire**

Néant.

#### **5 – Décision modificative budgétaire**

Monsieur Steve BONNARD présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **6 – Investissement – engagement des dépenses avant le vote du budget année 2022**

Monsieur Steve BONNARD présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **7 – Construction de bâtiments communaux (club-house tennis, vestiaires football et MJC) – DETR 2022**

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **8 – Création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à temps plein**

Madame Pascale BURNIER présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **9 – Création d'un emploi de bibliothécaire de catégorie A à temps plein**

Madame Pascale BURNIER présente la délibération.

Il faudra s'interroger sur la fermeture ou non du poste B existant.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **10 – Autorisation de signature de la convention Conseiller numérique**

La convention n'étant toujours pas arrivée en Mairie, ce point sera abordé – normalement - lors du prochain Conseil municipal.

#### **11 – Délibération ouverture d'un poste d'agent technique à temps complet au sein de la Mairie**

Madame Pascale BURNIER présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

#### **12 – Participation de la Mairie de Saint-Cergues à la protection sociale**

Madame Pascale BURNIER présente la délibération. La délibération fait suite à la commission du personnel du 3 novembre dernier.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **13 – Mise en œuvre du forfait mobilité durable**

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **14 – Délibération adhésion SYANE au service Conseil en énergie aux communes de Haute-Savoie**

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **15 – Approbation du plan de financement du SYANE pour l'enfouissement des réseaux secs lieudit « les Tattes » - Tranche ferme**

Faute des informations nécessaires, ce point sera proposé à la prochaine séance.

### **16 – Approbation du plan de financement du SYANE pour l'enfouissement des réseaux secs lieudit « les Tattes » - Tranche conditionnelle**

Faute des informations nécessaires, ce point sera proposé à la prochaine séance.

### **17 – Ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2022**

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **18 – Renouvellement de la structure administrative de Natura 2000**

Le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **19 - Porter à connaissance au Conseil Municipal**

Néant.

### **20 - Questions diverses**

Est-ce que le Club de l'âge heureux pourrait travailler sur une proposition d'installations de bancs au sein de la commune, notamment en proximité des commerces ? Les élus approuvent cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h29.

Madame la Secrétaire de séance  
Mme. Danielle COTTET

Monsieur le Maire  
M. Gabriel DOUBLET